

Activités du Cabinet

Le cabinet intervient dans la plupart des secteurs d'activités des Géomètres-Experts et principalement dans les domaines suivants :

Foncier :

Division, bornage, modification du parcellaire cadastral, plan de propriété,
Mise en copropriété et modification de copropriété.

Aménagement :

Dossier de déclaration préalable à la division pour bâtir,
Permis d'aménager,
Aménagement rural foncier,
Étude VRD,
Maîtrise d'œuvre VRD suite à permis d'aménager,
Périmètre de protection de la ressource en eau.

Topographie :

Plan topographique,
Calcul de cubatures,
Levés et plans d'intérieur,
Coupe, façade de construction existante,
Implantation.